

État des 2 Chapelles publiques de la paroisse de Saint-Phais

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	notre Dame de la Roche a) et Saint-Laurent	a)	a)	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) à la fabrique	b)	b)	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c)	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e) de temps immémorial	e)	e)	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ..	f) N. D. de la Roche 5 fois par an 4 pardons et les rogations et 1 fois par semaine pendant le carême	f)	f)	f)	f)
g) — ou chaque mois.	g) à St-Laurent 4 fois 4 pardons	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h)	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on ? Lesquels ?	i)	i)	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) non	j)	j)	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k) N. D. de la Roche 4 kilomètres St-Laurent 8 kilomètres	k)	k)	k)	k)
l) État des chemins	l) passables	l)	l)	l)	l)
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) 800. Les 2 chapelles se trouvent au centre de la paroisse	m)	m)	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) 600	n)	n)	n)	n)

Observations particulières.

ISTE

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

QUESTIONNAIRE

de la paroisse de

1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?